

Horizon rural

Automne 2004

ÉQUIPE RURALE DU QUÉBEC

Qui sommes-nous ?

L'Équipe rurale du Québec est composée de représentants de divers ministères et organismes fédéraux et de quelques organisations-clés dans le domaine du développement rural au Québec. Sa mission consiste à appuyer le développement communautaire rural et à favoriser l'intégration et la contribution des jeunes à leur collectivité, en milieu rural partout au Québec. Le travail de l'Équipe rurale du Québec s'inscrit dans le cadre du Partenariat rural canadien, la stratégie adoptée par le gouvernement du Canada pour appuyer le développement durable des collectivités rurales et éloignées.

Que faisons-nous ?

Depuis sa création en 1998, l'Équipe mobilise les acteurs fédéraux au sujet des questions rurales, consulte et regroupe les intervenants de différentes régions, plus particulièrement par la mise en place de quatre équipes rurales régionales (Estrie, Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue et Montérégie) et organise des forums, des assemblées et des discussions en table ronde. L'Équipe rurale du Québec diffuse également des renseignements sur les programmes et services offerts en milieu rural et maintient le dialogue avec les citoyens des collectivités rurales afin de mieux cerner leurs préoccupations locales et régionales.

Pour de plus amples renseignements à propos de l'Équipe rurale du Québec et du Partenariat rural canadien, visitez notre site Web au www.rural.gc.ca ou communiquez avec Monique Martin, conseillère régionale au Secrétariat rural au (418) 648-4820, poste 322.

Maison familiale rurale :

Un concept qui fait du chemin

Qu'est-ce qu'une maison familiale rurale (MFR)? Il s'agit d'une école, issue de la concertation de la collectivité, utilisant la formation par alternance stages-études pour les étudiants du secondaire III, IV et V. Les MFR permettent aux jeunes d'acquérir une formation, à la fois générale et professionnelle, adaptée au besoin de main-d'œuvre des milieux ruraux où les écoles sont situées. On compte plus de 1000 MFR dans une trentaine de pays à travers le monde.

En juin 1998, une douzaine de bénévoles de la Municipalité régionale de comté du Granit (MRC du Granit) se sont réunis pour implanter la première Maison familiale rurale au Québec. Dès la première année, ce nouvel établissement de formation accueillait 28 jeunes de la région rurale du Granit et des régions environnantes qui désiraient suivre une formation générale et professionnelle dans les secteurs agricole et forestier. Cinq ans plus tard, on compte plus de 300 élèves à avoir fréquenté la MFR du Granit qui affiche un taux de diplômés du secteur professionnel supérieur à la moyenne régionale.



Source: MFR - Québec



Source: MFR - Québec

Fort de ce succès et devant l'intérêt que démontrent les milieux ruraux québécois face à cette forme d'éducation unique au Canada alliant formation des jeunes et développement local, le CLD de la MRC du Granit inaugure en 2003, un centre de promotion et de développement des Maison Familiale Rurale au Québec. M. Daniel Lambert, chargé de projet du centre, précise qu'il y a actuellement une dizaine de collectivités rurales au Québec qui ont manifesté leur intérêt et entrepris les démarches pour implanter ce type d'établissement scolaire, soit en agriculture, foresterie, commerce, tourisme ou autres domaines.

L'objectif du centre est de mettre sur pied cinq MFR dans différents secteurs d'activités d'ici l'année 2006.

Selon M. Lambert, pour réussir l'implantation d'une MFR, le milieu doit s'impliquer dans sa mise sur pied et son fonctionnement. «Il s'agit d'un outil de développement rural exceptionnel qui permet d'impliquer les familles et de mobiliser le milieu dans son propre développement».

Plusieurs partenaires du milieu ainsi que deux niveaux de gouvernement ont appuyé la mise en place du centre MFR-Québec. La contribution du gouvernement du Canada a permis notamment l'élaboration d'un programme de formation de niveau universitaire sur la pédagogie de l'alternance pour les formateurs qui travaillent dans les MFR. Ce modèle unique de formation alternative pourrait également être exporté dans des collectivités rurales canadiennes à l'extérieur du Québec.

Pour de plus amples renseignements au sujet du centre MFR-Québec, communiquez avec Daniel Lambert au (819) 583-4411, poste 222, ou Renée Fortin, agente de programmes au Secrétariat rural, au 1 877 295-7160.

dans ce numéro

Protéger les ressources marines des Escoumins à la rivière Betsiamites
L'avenir des jeunes en milieu rural, une priorité **2**

Les conflits, ça se gère pacifiquement dans la MRC de Maskinongé
Les traités : La jonction entre le passé et le futur **3**

L'Internet à haute vitesse au service de la ruralité
Tournée promotionnelle : site Internet Direction jeunesse **4**

Des Escoumins à la rivière Betsiamites : Protéger et mettre en valeur des ressources marines

Sur la Haute-Côte-Nord, les treize membres d'un comité côtier, représentant les secteurs municipaux et autochtones, la pêche, l'environnement, le développement économique, l'observation des mammifères marins et les citoyens, veulent connaître la zone côtière qu'ils habitent, gérer ses usages et participer à la prise de décision. Voici un exemple concret de gestion intégrée de la zone côtière initié en 1996 par Pêches et Océans Canada et pour lequel le milieu est toujours mobilisé.

Résultat

Une fois sensibilisés à la gestion intégrée et munis de cartes thématiques illustrant les différentes utilisations de la côte et les habitats aquatiques qu'elle recèle, les intervenants du milieu ont formulé des objectifs de gestion visant l'environnement côtier et ses ressources, puis proposé une série d'actions. C'est ce plan d'action qui a été mis de l'avant sur 85 km de côte.

Voici quelques-unes des réalisations du comité :

- Production d'une liste des projets de recherche se déroulant chaque année en zone côtière;
- Activité annuelle de sensibilisation des élèves de 5^e année pour leur faire découvrir la zone côtière;
- Positionnement de l'industrie de la mye (500 emplois) qui a donné lieu à la création d'une association de

cueilleurs de myes; l'adoption d'une nouvelle réglementation pour la cueillette des mollusques en vertu de la Loi sur les pêches de Pêches et Océans Canada; et l'adoption de nouvelles règles touchant la transformation de la mye par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Les actions mises de l'avant par le comité côtier sont non seulement une source d'inspiration pour d'autres démarches semblables au Canada, mais elles ont aussi des retombées tangibles dans la collectivité. Les sommes investies annuellement par Pêches et Océans Canada rapportent jusqu'à six fois plus en retombées diverses dans le milieu.

Cette initiative de gestion intégrée de la zone côtière a été élaborée dans le cadre de la Loi sur les océans du Canada. Pêches et Océans Canada apporte son soutien aux collectivités qui désirent se mobiliser pour gérer de façon intégrée leur zone côtière en collaboration avec l'ensemble des intervenants clés du territoire.

Pour plus de renseignements sur cette initiative, communiquez avec Jean Morisset, de Pêches et Océans Canada, au 1 800 463-1729, à l'adresse courriel morissetj@dfo-mpo.gc.ca ou avec Jean-Marie Bélisle, du Comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites, au (418) 231-2181, site Internet: www.comite-cotier.org.



Source: Comité côtier Les Escoumins à la Rivière Betsiamites

L'avenir des jeunes en milieu rural, une priorité

Le 16 avril dernier, l'honorable Lucienne Robillard, alors ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada, a annoncé la prolongation de la Stratégie jeunesse pour une période de deux ans, se terminant le 31 mars 2006. Une somme supplémentaire de 6 millions de dollars sera affectée à cette importante initiative mise de l'avant par Développement économique Canada (DEC) en collaboration avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Québec. La prolongation de cette stratégie permettra d'offrir aux jeunes des milieux ruraux, les moyens supplémentaires de prendre une part active à l'économie régionale.

La Stratégie jeunesse DEC / SADC vise à freiner la migration des jeunes vers les grands centres urbains en aidant les jeunes hommes et femmes en milieu rural à se bâtir un avenir prometteur dans leur collectivité. Elle contribue à



Mme Johanne Gauthier, M. Gratien Lebel, l'honorable Lucienne Robillard, M. Steven Maheux et M. Pierre Pinard

aider les jeunes entrepreneurs locaux à développer leur plan d'affaires au sein de leur collectivité et elle les encourage à acquérir, mettre sur pied, agrandir ou moderniser une entreprise. Elle favorise également l'employabilité des jeunes tout en valorisant leur engagement social, culturel et économique dans les milieux éloignés des grandes villes du Québec.

La Stratégie jeunesse n'a cessé de faire la preuve de son efficacité en permettant aux entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans qui vivent dans les milieux desservis par les SADC de se bâtir un avenir chez eux. D'ailleurs, les résultats pour la période de novembre 1997 au 31 mars 2003 le démontrent bien. En effet, 2 731 entrepreneurs ont reçu un appui par le biais de la Stratégie jeunesse, favorisant ainsi la mise sur pied ou l'expansion de 2 250 entreprises. Au cours de cette même période, 29,9 millions de dollars ont été investis générant des investissements totaux de 198,7 millions de dollars au coeur même des régions du Québec. La Stratégie jeunesse a également contribué à la création et au maintien de près de 8 000 emplois dans les régions rurales du Québec.

La prolongation de la Stratégie jeunesse permettra sans aucun doute de poursuivre sur la voie du succès et de permettre à bon nombre d'autres jeunes entrepreneurs de prendre en main leur avenir.

Pour de plus amples renseignements à propos de la Stratégie jeunesse, visitez le site Web du réseau des SADC au www2.reseau-sadc.qc.ca.

Source: Comité côtier Les Escoumins à la Rivière Betsiamites



Les conflits, ça se gère pacifiquement dans la Municipalité régionale de comté de Maskinongé!



Laissés sans solution, les conflits peuvent parfois mener à la violence. Il est essentiel de prendre des moyens pour les prévenir et les gérer de façon pacifique dès qu'ils font leur apparition. C'est ce qu'a entrepris l'organisme Ressources alternatives Maskinongé en mettant sur pied le projet Résolution de conflits.

L'organisme communautaire, qui couvre la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, a tout d'abord mené une étude qui a permis de constater une augmentation des situations de harcèlement et de violence chez les jeunes, particulièrement ceux du primaire, ainsi que le manque de ressources à l'extérieur du milieu scolaire pour soutenir les jeunes et la famille dans la gestion de conflits.

Afin de remédier à la situation, l'organisme a amené les jeunes à prendre conscience de l'impact de leurs gestes et leur a enseigné une alternative pacifique pour résoudre leurs conflits. Il a aussi rendu les adultes plus aptes à soutenir leurs jeunes dans cette démarche. Des intervenants ont également reçu de l'information sur les services de médiation et de soutien à la résolution de conflits offerts par Ressources alternatives Maskinongé. Des médiateurs bénévoles ont de plus été recrutés et formés afin d'aider les citoyens lors de la résolution de leurs conflits.

Afin d'appuyer ses actions, l'organisme a créé des outils promotionnels et informatifs. Une affichette rappelant les différentes étapes à suivre lorsqu'un conflit survient a été remise aux élèves des écoles participantes. Un dépliant présentant les services de médiation de l'organisation a été envoyé à une soixantaine de commerçants et distribué dans les endroits publics de la MRC de Maskinongé.

Un important partenariat s'est développé autour du projet Résolution de conflits. Une quinzaine d'écoles et d'organismes ont participé aux activités et l'expertise d'un chercheur a été mise à profit dans le cadre de l'étude de besoins. L'initiative a également reçu l'appui de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.

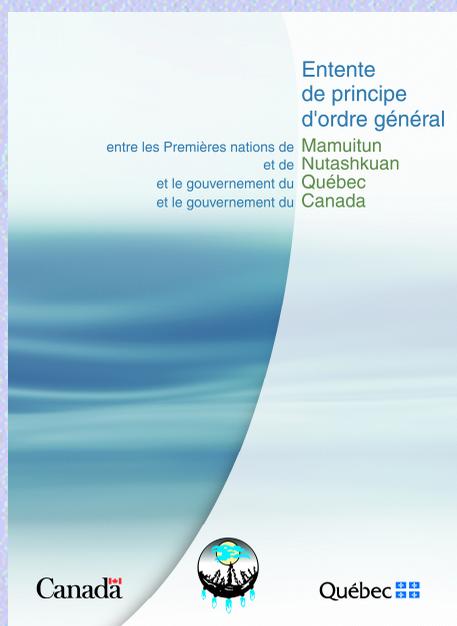
Par ce projet, la communauté de la MRC de Maskinongé démontre clairement sa volonté de favoriser un tissu social plus harmonieux et un milieu de vie plus sécuritaire. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mme Laure Gaillardetz et Mme Linda Provençal, de Ressources alternatives Maskinongé, au (819) 228-8693.

Les traités : La jonction entre le passé et le futur

Au Canada, il peut encore exister des droits ancestraux et des titres autochtones qui n'ont jamais fait l'objet de traités et qui constituent le fondement des revendications territoriales globales par les Autochtones. Ces dernières années, la Cour suprême du Canada a invité toutes les parties concernées à trouver une solution négociée à ces questions. La voie judiciaire est plus coûteuse, plus longue et plus imprévisible que la voie des négociations.

C'est pourquoi le gouvernement du Canada a élaboré une politique relative au règlement des revendications territoriales globales des Autochtones fondée sur la négociation de traités. Les traités apportent certitude et clarté aux droits de toutes les parties à la propriété et à l'utilisation des terres et des ressources.

Le gouvernement du Canada a entrepris de négocier des traités avec les Premières nations du Québec, notamment avec les Innus, afin d'éliminer l'incertitude qui règne sur la propriété, l'utilisation, la gestion et la réglementation des terres ainsi que sur l'application des lois afférentes. Le 31 mars 2004, les représentants des Premières nations des quatre communautés innues de Mamuitun mak Nutashkuan (Betsiamites, Essipit, Mashteuiatsh et Nutashkuan) et des gouvernements du Québec et du Canada ont signé l'Entente de principe d'ordre général, laquelle servira de base pour les négociations en vue d'un traité.



Afin que soient respectés les intérêts des non-Autochtones dans le dossier des revendications territoriales des Innus, le gouvernement du Canada prévoit tenir des consultations dans les régions administratives du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord.

La certitude découlant du futur traité permettra d'établir un cadre de développement durable, pour le plus grand bénéfice des Premières nations et des populations des régions administratives du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord.

En effet, la stabilité économique résultant du traité permettra de créer un climat favorable aux investissements privés, qui stimuleront l'activité économique et les partenariats entre les groupes autochtones et les groupes non-autochtones. Plusieurs chefs d'entreprise estiment que l'injection de fonds dans une région, à la suite du règlement d'une revendication territoriale, a souvent pour effet de stimuler et de diversifier l'économie locale. Par contre, l'absence de traités a plusieurs conséquences, dont le ralentissement de l'économie, l'accumulation de procès coûteux et l'établissement d'un climat d'incertitude quant au développement du territoire.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'Entente de principe d'ordre général ou toute autre information concernant les revendications territoriales globales, veuillez consulter le site Internet des Affaires indiennes et du Nord Canada à l'adresse suivante : www.ainc-inac.gc.ca.

L'Internet à haute vitesse au service de la ruralité

Si le XX^e siècle a été marqué par la construction des réseaux routiers, le XXI^e siècle sera déterminé par les réseaux de télécommunications à large bande. Les services à large bande, ou les services Internet à haute vitesse, servent à envoyer ou à visionner de grandes quantités d'information via Internet. Cette technologie permet de rapprocher des gens qui se trouvent dans différentes régions – du médecin à Montréal qui traite un patient en Gaspésie jusqu'aux élèves de troisième année à Saint-Tite qui visitent un centre scientifique à Ottawa. De telles prouesses sont presque impossibles avec un simple accès Internet par ligne téléphonique.

Voici donc quelques avantages que vous pouvez tirer d'une connexion à large bande :

- Les exploitations agricoles commerciales peuvent se servir des services à large bande pour permettre l'échange de données entre les étables.
- Les entreprises peuvent utiliser les services Internet à haute vitesse pour mener des réunions par téléconférence et pour discuter de questions urgentes, tout en réduisant au minimum les frais de déplacement que nécessitent habituellement les rencontres en personne.
- Les services Internet à haute vitesse permettent également aux enseignants de consulter des manuels ou exercices scolaires en ligne, et de les intégrer aux cours.

➤ *Enfin, les services à large bande peuvent accroître les possibilités touristiques en permettant aux lieux d'hébergement de promouvoir leurs attractions locales et historiques en ligne plutôt que par la poste.*

Toutes ces applications des services à large bande ont été rendues possibles dans bon nombre de collectivités rurales par le biais du Programme pilote des services à large bande d'Industrie Canada. Grâce à Internet haute vitesse, plus besoin de rouler 1000 km pour aller de Natashquan à Val d'Or quand on peut y être en quelques secondes par à un simple clic de souris !



Pour de plus amples renseignements concernant cette initiative, veuillez communiquer avec le gestionnaire régional du Programme pilote des services à large bande en consultant le site Internet :

www.largebande.ic.gc.ca ou en téléphonant au 1 888 237-3037.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES ET LES SERVICES DU GOUVERNEMENT DU CANADA:

1 800 0-CANADA(1-800-622-6232)
ATS: 1 800 465-7735
Internet: www.canada.gc.ca

Centres d'accès Service Canada



Dominique Richer
Coordonnatrice/rédactrice en chef du bulletin
Tél.: (418) 648-4820 poste 319
Télec.: (418) 648-7342
Courriel: richerdo@agr.gc.ca

Si vous avez une idée de reportage, une lettre à adresser au rédacteur ou que vous tenez à recevoir un exemplaire du bulletin, adressez-vous au :

Secrétariat rural
901, rue du Cap-Diamant, pièce 350-4
Québec, (Québec) G1K 4K1
Site Internet: www.rural.gc.ca

Tournée promotionnelle pour faire connaître le site Web Direction jeunesse

Une tournée promotionnelle aura lieu cet automne afin de faire connaître davantage les programmes et services disponibles sur le site www.jeunesse.ca. Des représentants de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, appuyés par les ressources psychosociales des établissements scolaires sélectionnés, des organismes communautaires, certaines organisations du réseau public provincial et des entreprises du secteur privé, mettront sur pied des délégations jeunesse dans des établissements d'enseignement secondaire des différentes régions du Québec.

Composées d'étudiants, ces délégations jeunesse offriront une multitude de services à leurs pairs : simulation d'entrevue et conseils; modèles et correction de curriculum vitae; accès direct au site Web; tests de personnalité; séances d'information sur les perspectives de carrière; promotion des bienfaits de la santé physique et psychologique et suivi des jeunes en difficulté par les ressources psychosociales du milieu.



Le site Web Direction jeunesse, un guichet unique regroupant toutes les ressources jeunesse en ligne destinées aux jeunes âgés de 15 à 30 ans incluant les minorités anglophones des régions rurales et éloignées, permettra aux délégations d'appuyer les étudiants dans leur recherche de renseignements sur les emplois, l'éducation, la santé et le bien-être, etc. Les étudiants des délégations jeunesse se verront remettre une attestation de participation et de reconnaissance pour leur implication dans leur milieu par les partenaires de ce projet.

Étudiants, une seule adresse à retenir : www.jeunesse.gc.ca!



Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web à l'adresse suivante: www.rural.gc.ca/team/qc/hr_2004_f.phtml

ISSN 1710-2596
AAC no. 66068895B
©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2004

Horizon rural est une publication semestrielle de l'Équipe rurale du Québec, pour les citoyens des régions rurales et éloignées du Québec.